



L'Éducation change le monde

" L'association est une organisation de développement dont l'objet est de faire progresser la cause de « l'Éducation Pour Tous », prioritairement l'éducation de base, pour toutes les populations, partout elle l'estime nécessaire et réalisable, y compris les populations migrantes ou en situation de crises, d'urgence, dont le droit fondamental à une éducation de qualité est bafoué ou mis en péril, afin de leur permettre de choisir leur avenir librement. Dans ce but, la sensibilisation du public est faite par tous moyens autorisés par la Loi, notamment par le parrainage, lien de solidarité, fondement de l'Association. Elle contribue à porter un large mouvement pour l'éducation et agit sur tous les facteurs ayant des incidences dans le domaine éducatif. L'association est libre de toute attache politique et de toute attache religieuse. "

(Art 2 des statuts de l'association)

Une ONG de développement

Aide et Action développe dans chaque pays où elle intervient des programmes adaptés selon les besoins des populations. Le parrainage est l'un des moyens qu'elle propose pour aider ces enfants à retrouver le chemin de l'école et les populations à se développer. Grâce à l'école, ils peuvent acquérir des connaissances et compétences, outils de leur vie future. L'école joue un rôle essentiel dans le développement de l'enfant, mais également dans le développement de sa communauté et de son pays. L'enfant scolarisé devient l'ambassadeur de sa communauté.

Une association en faveur d'une éducation de qualité pour tous

Créée en 1981, Aide et Action est une ONG apolitique et non confessionnelle, à but non lucratif de loi 1901. Avec plus de 61 000 parrains et donateurs, elle est aujourd'hui la première association française de parrainage et fonde son action sur l'éducation comme levier du développement. L'éducation pour tous est le combat de Aide et Action et l'association met tout en œuvre pour faire appliquer ce droit fondamental partout où celui-ci est bafoué.

104 millions d'enfants dans le monde, dont 60% de filles, sont encore aujourd'hui exclus de toute éducation et plus de 140 millions d'enfants dans le monde n'ont pas accès à une scolarité primaire de base. 211 millions d'enfants âgés de 5 à 14 ans sont « économiquement actifs » et travaillent pour vivre ou survivre. De nombreux autres quittent l'école pour prendre part aux travaux domestiques et agricoles.

Que faisons-nous ?

Aide et Action défend le droit à l'éducation de qualité pour tous

Aide et Action propose d'agir efficacement en soutenant la cause de l'éducation pour tous par le moyen du parrainage. Etre parrain ou marraine, c'est donner accès à un enseignement primaire de base : l'enfant apprend à lire, à écrire, à compter, à s'exprimer. Une correspondance régulière permet de voir les réelles évolutions des enfants et des projets. 61 000 parrains et donateurs permettent de mettre en œuvre les projets de l'association dans les 3 000 écoles où elle intervient, et ce sont plus de 2 millions d'enfants qui bénéficient des actions sur le terrain.

Le parrainage est un acte fort et concret, un véritable lien de solidarité dans la durée et peut prendre plusieurs formes :

- ✓ le parrainage individuel, ou d'un d'un enfant, consiste en un accompagnement .durant sa scolarité primaire de base (5 à 8 ans selon les pays),
- ✓ le parrainage d'une classe ou d'une école avec le suivi des évolutions collectives des enfants au travers des activités scolaires.
- ✓ le soutien d'un projet spécifique comme la scolarisation d'enfants exclus en Inde ou la scolarisation des filles au Togo par exemple.
- ✓ les classes solidaires françaises qui soutiennent une classe d'un des pays d'intervention de l'association. Une idée originale basée sur l'échange et la solidarité.

Aide et Action a choisi l'éducation primaire comme lieu privilégié d'action car l'école est considérée comme un moyen fondamental d'évolution et de progrès.

Ainsi, améliorer les conditions d'éducation constitue le domaine d'actions prioritaires pour Aide et Action. Toutefois, la réalisation de cet objectif ne peut être dissocié de l'amélioration des conditions de vie des enfants et de la préservation de leur environnement.

Aide et Action participe donc a des actions extérieures a l'école quand celles-ci contribuent très directement a l'éducation des enfants et développe des partenariats afin d'agir dans l'environnement des enfants. Ces trois domaines sont sous-tendus par le renforcement de l'organisation des communautés.

Aide et Action contribue aux efforts en matière d'éducation des pays où elle intervient et choisit d'aider les Etats partenaires à faire de l'éducation primaire un lieu de rayonnement efficace.

Le développement et l'éducation

La mission de Aide et Action s'inscrit dans la durée. Le parrainage est un engagement à long terme. Les parents d'élèves, les enseignants et les autorités éducatives sont associés à la conduite du projet dès le démarrage des activités. Cette prise en charge progressive par les différents acteurs se développe jusqu'à l'autonomie. Le parrainage est un engagement moral et financier qui s'inscrit dans la durée en faveur d'un enfant, d'un groupe ou d'un projet.

Les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain. Cette évidence est pourtant essentielle pour décrire notre objectif final : permettre aux filleul(e)s d'être eux-mêmes les acteurs du développement de leur propre pays. On comprend alors pourquoi l'engagement de parrainage se gère dans le temps. Devenir un homme responsable ne s'apprend pas en quelques mois.....

L'école a un rôle essentiel à jouer dans le développement de l'enfant et, plus encore, de sa communauté. L'éducation permet d'acquérir des connaissances et permet également de s'informer sur des sujets élémentaires comme la santé, l'hygiène, la sexualité ou l'environnement. En soutenant la scolarisation des filles, la formation des maîtres, la construction et l'équipement d'écoles, Aide et Action permet aussi à toute une communauté de prendre en charge son propre développement : alphabétisation des adultes, structuration des associations de parents d'élèves et de groupements féminins, développement d'activités génératrices de revenus. Soutenir ces projets, c'est permettre que les populations prennent en main l'éducation de leurs enfants et leur propre développement. Ainsi, tous les programmes de Aide et Action sont imaginés conjointement et avec la participation des populations. Car l'association place les populations au cœur de leur développement et appuie ses actions sur les initiatives locales.

Où agissons-nous ?

Régions et déploiement géographique

Aide et Action agit partout où l'éducation est en danger. En 2005, elle se consolide dans ses régions d'intervention où elle est présente depuis plusieurs années. L'association se répartit sur 4 grandes zones d'intervention : l'Afrique, l'Inde, l'Asie de Sud et les Caraïbes. Au total, Aide et Action intervient dans 18 pays. Les nouveaux programmes et zones sont déterminés en fonction de leur cohérence stratégique, qui recouvre à la fois la proximité géographique mais aussi la cohérence thématique, les pays proches par leur géographie sont aussi souvent face à des problèmes identiques (scolarisation des filles, classes surpeuplés, formation des enseignants...).

Aide et Action travaille dans des pays politiquement stables. L'un des critères de Aide et Action dans le choix d'un pays est sa stabilité politique. Naturellement, les pays en voie de développement dans lesquels l'association intervient n'échappent pas toujours aux problèmes liés à l'avènement du multipartisme (Togo, Rwanda, Madagascar, Guinée, Haïti), aux réalités interethniques (Rwanda, Guinée), ainsi qu'aux conséquences socio-économiques de la crise. Aide et Action agit à long terme. Il est difficile de mener à bien des actions qui visent l'autonomie des communautés si des conditions de stabilité politique ne sont pas respectées.

Les projets sont identifiés et sélectionnés après des études rigoureuses de faisabilité. Des animateurs - issus du terrain - assurent la présence dans le tissu social et sont des relais permanents entre les intéressés et Aide et Action. Des évaluations, auxquelles participent les bénéficiaires des projets, permettent de mesurer l'impact et la portée des actions.

Les pays, régions et écoles où Aide et Action intervient sont choisis en fonction de l'importance des besoins les plus urgents recensés, notamment concernant l'éducation primaire, ainsi que la motivation des populations. Aide et Action choisit alors, en règle générale, de parrainer dans chaque école retenue la quasi-totalité des enfants des 2 premières années.



Bénin

Lancement : 1993
Zones d'intervention :
Département de l'Atlantique
(Allada - Kpomassé - Ouidah -
Parakou - So Ava - Toffo -
Tori - Zé).

Burkina Faso

Lancement : 2001
Zones d'intervention :
Province de la Gnagna
(Bogandé), Province du
Sanguié (Réo), et zone
Périurbaine de Ouagadougou.

Cambodge

Lancement : 2001
Zones d'intervention : Kratié,
Phnom Penh. Poipet.

Guinée

Lancement : 1991
Zones d'intervention : régions
de Forecariah, Foutah et Fria.

Haïti

Lancement : 2002
Zones d'intervention : Cahos
et Dessalines (département
de l'Artibonite) et Marigot.

Inde

Lancement : 1981
Zones d'intervention : West
Bengal, Tamil Nadu, Andhra
Pradesh, Karnataka, Gujarat,
Rajasthan, Orissa, Uttar
Pradesh, Maharashtra,
Jharkhand, Madhya Pradesh,
Bihar.

Laos

Lancement : 2004
Zone d'intervention :
Vientiane.

Madagascar

Lancement : 1990 (sud) 2001
(centre) 1996 (nord)
Zones d'intervention : Tuléar
(sud), Tananarive (centre),
Diego Suarez (nord).

Malawi

Lancement : en cours
Zone d'intervention : à
définir.

Mali

Lancement : en cours
Zone d'intervention : district
de Bamako, régions de Mopti
et Tombouctou.

Niger

Lancement : 1988
Zones d'intervention : Loga -
Ouallam - Filingué -
Dogondoutchi - Mirriah.

République Dominicaine

Lancement : en cours
Zones d'intervention : zone
frontalière avec Haïti.

Rwanda

Lancement : 1982
Zones d'intervention :
districts de Gasabo et
Kabuga.

Sénégal

Lancement : 1987
Zones d'intervention : Région
de Kolda (département de
Kolda et Vélingara), région de
Dakar (Pikine, Rufisque et
MBour).

Sri Lanka

Lancement : en cours
Zone d'intervention :
Trincomalee et Galle.

Tanzanie

Lancement : 1995
Zones d'intervention : Région
de Mwanza.

Togo

Lancement : 1986
Zones d'intervention : Région
de la Kara (Préfectures
d'Assoli, de Bassar, Binah,
Dankpen, Doufelgou, Kéran,
Kozak), région des Savanes.

Vietnam

Lancement : 2004
Zone d'intervention : Province
de Khan Hoa

Exemples de réalisation

Guinée : un centre préscolaire dans le Fouta Djalou

En Guinée, les femmes du village Sinta, dans la région montagneuse du Fouta Djalou, ont décidé de lutter contre l'analphabétisme. Pour mener des actions d'alphabétisation, les femmes ont débuté une activité rémunératrice avec la fabrication de savon puis en créant un potager. Aide et Action a soutenu l'initiative en accompagnant le développement des compétences d'une formatrice. De plus, pour résoudre le problème de la garde des enfants, un centre préscolaire a été créé. Aide et Action a organisé une formation pour accueillir des enfants et a contribué au financement des bancs et des tableaux. Le village a pris en charge la construction du bâtiment où sont rassemblés les enfants. Ce centre préscolaire fonctionne depuis 1999 et est ouvert aux enfants de 3 à 6 ans. Il a accueilli depuis sa création 128 enfants dont 74 filles. Les enfants intègrent ensuite l'école primaire à 7 ans.

République Dominicaine : premiers pas pour une éducation généralisée

Aide et Action s'est implanté, depuis peu, en République Dominicaine dans la zone frontalière d'Haïti avec un projet de transition et de mise à niveau par la mise en place de salles de devoirs pour les enfants de 6 et 17 ans dans les quartiers et secteurs marginaux de la République Dominicaine. Ces salles de devoirs, ou « Espacios Para Crecer » (EPC), ont pour but de promouvoir le développement émotionnel, cognitif et de lecture-écriture des enfants. Les conditions de vie sont très précaires et les 6000 habitants n'ont pas d'école. Le seul espace éducatif est l'EPC qui accueille 120 enfants. L'expérience est clairement satisfaisante par le nombre et l'assiduité des enfants et par la diminution du nombre d'enfants qui vont travailler dans la décharge. Aide et Action entend renforcer la collaboration avec les groupes de travail locaux afin d'assurer la scolarisation du plus grand nombre d'enfants.

Inde : la reconstruction après la catastrophe du tsunami

Après le tsunami du 26 décembre 2004 en Asie du Sud-Est est venu le temps du bilan et de la reconstruction. Aide et Action travaille en Inde depuis 1981 et plusieurs de ses zones d'intervention au Tamil Nadu ont été fortement touchées par le tsunami. Les traumatismes psychologiques, les destructions sociales et physiques des enfants, enseignants et autres acteurs du système éducatif ont fait perdre leurs repères aux enfants. Le rôle d'Aide et Action s'accomplit donc aussi dans la post-urgence. L'association entreprend des travaux dans la durée : reconstruction des écoles, aide psychologique sur le long terme, formation des enseignants. Les dons recueillis sont utilisés pour assurer la scolarisation des enfants aujourd'hui mais aussi demain. L'ampleur de la catastrophe implique une action et une reconstruction sur plusieurs années.

Budget à 3 ans pour la reconstruction tsunami Inde + Sri Lanka

	Année 1				Année 2	Année 3
	T1	T2	T3	T4		
Financements entreprises	200	300	400	100	300	200
Financements institutionnels	100	150	150	100	350	300
Financement parrainages de projet	50	50	50	50	200	200
Budget global	350	500	600	250	850	700

En milliers d'euros

Principes d'action

Dans les pays les plus défavorisés, les communautés de base subissent les événements et éprouvent d'énormes difficultés à déterminer les voies de leur développement. L'éducation fondamentale, à travers l'école primaire, est une voie qui, en fournissant les connaissances et les outils, permettra aux enfants issus de ces communautés de mieux maîtriser leur destin.

Aide et Action, organisation non gouvernementale, considère l'école comme point d'entrée et lieu de rayonnement aidant au développement des communautés de base.

Aide et Action a pour principe la solidarité, le partenariat et le respect des cultures. Dans l'énoncé de ces principes, Aide et Action s'impose trois exigences :

- la notion de partenariat en opposition à une relation donateurs/bénéficiaires
- le souci de ne pas être, à terme, un facteur d'alourdissement pour les budgets des pays où l'organisation intervient,
- la volonté permanente d'agir de façon concrète, pragmatique et évolutive.

Le parrainage personnalisé est le mode de financement principal, mais les fonds sont toujours destinés à une action collective.

Moyens d'actions

L'éducation primaire, qui s'adresse au plus grand nombre, est considérée comme un moyen d'évolution pour la vie des enfants. Elle permet à chacun d'entre eux de mieux agir dans son environnement, de le comprendre et de participer à son évolution. L'accent est donc mis sur toute action qui favorisera l'ouverture de l'école sur la vie et l'intégration des enfants dans leur environnement.

L'action sur le terrain est toujours collective. Les enfants parrainés deviennent les ambassadeurs de leur école et de leur communauté. Ils ne bénéficient d'aucun avantage particulier par rapport aux autres. Le parrainage de ces enfants, pendant toute la durée de leur scolarité primaire, permet de financer des actions à moyen et long terme.

Les activités s'inscrivent dans une démarche éducative et participative. Dès l'origine, la prise en charge des projets par les bénéficiaires est recherchée.

Les actions s'articulent autour de deux axes interdépendants. Ces projets, qui visent à améliorer les conditions de vie des enfants et de leur communauté, renforcent les actions menées dans le domaine de l'école en raison de leur impact direct sur les causes de non-scolarisation. Les actions sont donc complémentaires les unes des autres, d'une part à l'école, d'autre part, autour de l'école, dans le village ou le quartier.

Le parrainage permet de suivre l'évolution des actions au bénéfice des enfants et leurs communautés. Le parrain va suivre un enfant, un projet ou une classe pendant sa (leur) scolarité primaire et y contribuer financièrement jusqu'à la fin du cycle. Le parrainage permet au parrain de connaître un enfant, son école et sa région grâce au dossier de parrainage. La correspondance, trois fois par an, envoyée depuis le pays permet au parrain de suivre les progrès de son filleul, l'évolution des projets de sa région et donne un caractère humain au soutien financier.

Quatre axes principaux

Favoriser l'accès à l'éducation primaire :

- Agir sur l'environnement et les facteurs physiques qui limitent le développement de l'éducation formelle (construction et équipement d'écoles, lutte contre les maladies infantiles, cantines scolaires...).
- Réduire les causes de non scolarisation des enfants (mauvaise santé, travaux ménagers ou champêtres, garde des petits frères ou des petites sœurs,...).

Améliorer la qualité du système éducatif :

- Former les maîtres et les inspecteurs académiques.
- Construire et équiper des centres de formation.
- Implanter et équiper des bibliothèques scolaires, des centres pédagogiques.
- Développer des activités environnementales (sport, jardins scolaires, hygiène et santé scolaire).
- Accéder à l'eau potable.
- Développer l'initiation des enfants à des activités pratiques qui les préparent à leur future vie d'adulte (reboisement, élevage, hygiène, nutrition, artisanat,...).

Diversifier l'offre éducative :

- Ouvrir l'éducation aux enfants marginalisés ou ne pouvant pas être scolarisés (enfants au travail, enfants handicapés, enfants des rues, enfants orphelins).
- Développer des formules alternatives d'éducation pour les enfants non scolarisés ou en échec scolaire (centres communautaires, garderies, formations professionnelles...).

Renforcer les capacités communautaires locales :

- Faire émerger, structurer et accompagner les capacités communautaires (communautés, institutions publiques, ONG locales, parents d'élèves) pour qu'elles s'approprient le développement des actions de scolarisation. Les communautés construisent leurs projets et sont directement associées et responsabilisées à leurs mises en œuvre.

Une logique de développement

La concertation, la participation et la formation sont les principes clés de l'intervention d'Aide et Action. Ils sont les garants d'une véritable démarche de développement.

L'intervention d'Aide et Action s'inscrit dans une démarche à long terme visant à assurer un développement durable du système éducatif des pays d'intervention. Elle s'appuie sur les ressources et les compétences locales au niveau national, régional et villageois (associations de parents d'élèves, groupements féminins, associations villageoises ou de développement de quartiers). Ces partenariats permettent l'implication et l'appropriation des différents partenaires dans le processus de développement.

Les communautés au cœur de l'action

Les communautés ne sont pas de simples spectateurs d'une intervention extérieure mais les véritables acteurs de leur développement. Elles sont au cœur des projets depuis l'identification des besoins jusqu'au suivi et à l'évaluation. Elles en assurent progressivement la pérennité et le développement.

Le transfert de compétences

Cet aspect est fondamental pour l'autonomisation des projets.

Dans chaque pays où intervient Aide et Action, le personnel est recruté et formé localement. Ce principe favorise la collaboration des équipes avec les populations locales.

Aide et Action développe de véritables actions de formation et de transfert de savoir-faire. Les communautés se forment, se structurent et s'organisent. Elles sont ainsi prêtes à initier des actions de développement dans leur environnement.

Un projet associatif dynamique, des valeurs fortes

A l'occasion de ses Etats Généraux en novembre 2004, Aide et Action a redéfini un projet associatif ambitieux et dynamique :

- ⇒ Agir sur tous les facteurs, freins et leviers liés à la cause éducative,
- ⇒ Développer une politique d'influence auprès des Etats, collectivités, institutions mais aussi auprès du grand public,
- ⇒ Rendre leur autonomie aux régions d'intervention pour une efficacité optimale des programmes,
- ⇒ Elargir les domaines d'intervention à tous les champs de l'éducation comme l'éducation à la paix, à la citoyenneté, à l'environnement et à la santé,
- ⇒ Mobiliser et sensibiliser le public dans ce mouvement de défense de la cause éducative,
- ⇒ Aide et Action, spécialiste de l'éducation, fonde son action sur **5 valeurs** :
 - ✓ **La liberté** par l'éducation pour donner à tous les mêmes chances,
 - ✓ **Le respect** par des enseignements vecteurs de tolérance,
 - ✓ **La solidarité** avec tous ceux qui œuvrent pour une éducation de qualité pour tous, Etats ou autres,
 - ✓ **L'équité** pour donner à chacun les mêmes opportunités et réduire les inégalités,
 - ✓ **L'intégrité** par la transparence des comptes et des actions

Ces principes et valeurs guident les démarches de développement et fondent les initiatives de l'Association dans nos différents programmes.

Les équipes

Le Comité de Direction International

Claire Calosci, Directrice Générale, a notamment œuvré dans le domaine du développement au Mali, au Congo, en Inde et au Viêt-Nam, en tant que Responsable de programmes pour différentes associations. De 1993 à 1996, elle a créé et dirigé celui d'Aide et Action au Bénin. Au siège parisien de l'association, Claire Calosci a successivement occupé le poste de Responsable des opérations, puis celui de co-Directrice en tant que Directrice du développement des programmes, de 1999 à juin 2002. Depuis cette date, Claire Calosci occupe le poste de Directrice Générale.

Youssef Cissé, Directeur Afrique, a travaillé dans l'animation pour enfants et jeunes en difficulté (France), dans le secteur des formalités juridiques d'entreprises (France), dans le secteur de la Migration / Développement (Sénégal, Mali, Mauritanie, France). Pour Aide et Action, Youssef Cissé a d'abord occupé le poste de Responsable de programme du Bénin de 2000 à juin 2002. Depuis cette date, il occupe le poste de Directeur Afrique (Direction basée à Dakar, Sénégal).

Jean Jourdan, Directeur France, Directeur media et Directeur Conseil dans une agence de publicité internationale, Directeur marketing du groupe Le Parisien / Aujourd'hui en France (1er quotidien de l'Île de France), il est donc pluridisciplinaire de la communication et spécialiste des media en général. Parrain de l'association depuis neuf ans, il a été membre de l'Assemblée Générale pendant deux ans et administrateur au Conseil d'Administration pendant trois ans, jusqu'en avril 2005.

Somesh Kumar, Directeur Asie du Sud, haut fonctionnaire de l'Etat d'Andhra Pradesh où il occupait le poste de Responsable de l'Agence de développement des communautés tribales, et responsable de projet du gouvernement. Il a toujours travaillé sur des approches participatives et sur des problématiques d'éducation. Il a également travaillé pendant 4 ans pour ActionAid, d'abord comme Directeur de la Division PRA (Participatory Rural Appraisal : diagnostic de territoire). Il crée Praxis, bureau d'étude et de conseil d'AA spécialisé dans les démarches participatives. Chez Action Aid, il a également été formateur d'équipes terrain et chef de file dans des projets de recherche-action pour la Banque Mondiale (Département du développement international britannique). Depuis 2000, de retour dans le gouvernement d'Andhra Pradesh, il a dirigé un projet de développement urbain majeur financé par le gouvernement britannique.

Le Conseil d'Administration

Il définit la stratégie de l'association et veille à son application. Il est composé des personnalités suivantes :

- Frédéric Naquet, avocat, Président
- Françoise Alcodet-Riboulet, professeur agrégée de lettres modernes, Vice-Présidente
- Monique Brémond, ancienne directrice de Caisse de Retraite et Prévoyance, Trésorière
- Joël Lebreton, administrateur,
- Jacques Lemaréchal, ancien directeur du Comité Français de l'UNICEF, actuellement conseil en entreprise, Secrétaire
- Nadine Frouin, chef de projet Développement en entreprise
- Gérard Motel, enseignant et ancien directeur d'école
- Gérard Neveu, ingénieur de production dans l'industrie pharmaceutique
- Guy Venin, ingénieur et ancien cadre manager en entreprise

Les permanents

Aide et Action emploie :

- 45 salariés en France : à chaque poste, ils sont tous au service des relations avec les 60 000 parrains et donateurs et répondent chaque année à 40 000 appels téléphoniques de parrains,
- 490 salariés à l'Étranger : ils assurent la bonne marche des programmes dans chacun des 18 pays d'intervention de l'association et contribuent à l'amélioration de l'éducation de 2 millions d'enfants.

Les bénévoles

En France, l'association est relayée par un réseau de plus de 850 bénévoles, structuré en 73 antennes départementales. La mission de ce réseau est de sensibiliser le public à l'éducation comme levier de développement, d'accroître la notoriété de l'association dans les départements, de développer l'engagement de nouveaux parrains à la cause, de favoriser le lien de proximité entre les parrains, et de s'intégrer à la vie associative locale.

Dans chaque département, les bénévoles désignent tous les 2 ans un délégué départemental qui les représente au Collège de Bénévoles. Ce collège est un organe consultatif de l'association inscrit aux statuts. Il fait partie des "forces vives" de Aide et Action et peut être consulté par le Conseil d'Administration. C'est un canal privilégié d'information Siège/Bénévoles/Parrains.

Les partenaires institutionnels

Depuis 15 ans, Aide et Action travaille, partout où elle est présente, en partenariat avec différentes institutions internationales sur diverses problématiques éducatives.

Les transformations de l'Aide publique au développement et des stratégies des bailleurs (Approches sectorielles, Aides budgétaires, initiative PPTe...), ont conduit à un développement appuyé de la coopération en direction du renforcement des capacités étatiques. Aide et Action a anticipé ces évolutions et s'est repositionnée auprès des acteurs de l'éducation pour les accompagner dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs projets éducatifs. Ceci a amené à la création de véritables partenariats impliquant les acteurs de l'Etat, de la société civile, des bailleurs, ainsi qu'Aide et Action.

Aujourd'hui, Aide et Action travaille avec un large éventail d'institutions internationales, parmi lesquelles la Commission européenne, le Ministère des Affaires Etrangères en France, l'Agence Française de Développement (AFD), le Département pour le Développement International britannique (DFID), l'Agence danoise pour le Développement international (DANIDA), la coopération japonaise (JICA), la coopération irlandaise (DCI), l'UNICEF...

En octobre 2001, Aide et Action est devenue l'une des premières ONG à avoir signé un Accord-cadre de coopération avec l'Agence Française de Développement. Ce partenariat permet aujourd'hui de mener six projets conjoints : en Guinée (projet « Education pour Tous »), au Togo (projet d' « Amélioration de la scolarisation au Nord Togo »), au Sénégal (projets « Education banlieues de Dakar » et « Amélioration de l'offre éducative au Sénégal »), à Madagascar (projet d' « Appui à l'éducation de base ») et au Niger (projet « Education de base au Niger »). Ces projets représentent une contribution de plus de 50 millions d'euros pour soutenir la réalisation des objectifs de l'Education pour Tous dans ces différents pays.

En 2004, Aide et Action a également signé une Convention programme pour l'éducation avec le Ministère français des Affaires Etrangères. Cette convention pluriannuelle est destinée à financer des projets innovants et pilotes sur trois axes majeurs : le renforcement des capacités des élus et acteurs locaux, la gestion et le pilotage des systèmes éducatifs, la diversification de l'offre éducative. Ces actions seront menées dans sept pays de l'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Guinée, Mali, Niger, Sénégal et Togo).

En 2004, les fonds issus de la Commission Européenne représentaient près de 6,5% (soit 1,2 million d'euros) des ressources de l'organisation. Aujourd'hui, les fonds de la Commission européenne permettent de financer divers projets dans plusieurs pays du monde, notamment l'Inde, Haïti et la Guinée. Ces fonds permettent à Aide et Action non seulement de renforcer son appui aux acteurs du développement, mais aussi de développer des actions en partenariat avec d'autres acteurs de la société civile, y compris les organisations de solidarité internationale (OSI) et des organisations communautaires de base.

En 2005, Aide et Action a pu développer des partenariats avec de nouveaux bailleurs, notamment le DFID dans le cadre de projets post-tsunami en Inde du Sud, et DANIDA pour un projet innovant au Niger « Projet de Promotion de l'Hygiène et Assainissement scolaire » pour 3,9 millions d'euros.

Aide et Action continue de développer avec d'autres partenaires institutionnels de nouvelles formes de coopération, notamment l'UNESCO, l'UNICEF, le Bureau International du Travail, la coopération irlandaise, pour atteindre des objectifs communs.

Les partenaires associatifs

Les alliances au niveau national et international permettent à Aide et Action d'accroître son impact en nouant des partenariats. Apprendre des autres, mais aussi faire bénéficier de notre expertise et promouvoir la cause du droit à l'éducation dans le milieu des associations sont les objectifs qui guident notre politique partenariale. Aide et Action développe ainsi de nombreux contacts et travaux de réflexion avec une large gamme d'acteurs associatifs, universitaires, institutionnels, etc... En particulier, Aide et Action est membre de certains collectifs :

Le CRID (Centre de Recherches et d'Information sur le Développement)

Fondé en 1976 par 8 associations, le Centre de recherche et d'information pour le développement a pour objectif de produire une réflexion sur le développement et la coopération internationale. Il rassemble aujourd'hui 47 associations de solidarité internationale (ASI) françaises qui partagent une même conception du développement humain, solidaire et durable passant par le renforcement des sociétés civiles et mettent en œuvre des actions d'éducation au développement en France et promeuvent des campagnes citoyennes. Le Crid bénéficie du statut consultatif auprès du Conseil économique et social des Nations Unies.

Coordination SUD

Coordination SUD (Coordination Solidarité Urgence et Développement) est la coordination nationale des ONG françaises de solidarité internationale. Coordination SUD assure une double mission d'appui et renforcement des ONG françaises (information, formation mais aussi travail avec les bailleurs de fonds pour une amélioration des dispositifs de subventions) ainsi que de représentation et promotion des valeurs et positions des ONG auprès des institutions publiques ou privées en France et à l'étranger (pouvoirs publics français, Union européenne, organisations internationales, etc.). Coordination SUD représente notamment les ONG françaises au sein de CONCORD, organe de dialogue entre l'Union Européenne et les ONG. Coordination SUD comporte plusieurs plates-formes et commissions, dont la Commission Education et EDUCASOL, plate-forme d'une trentaine d'ONG visant à échanger sur les pratiques liées à l'éducation au développement et à la solidarité internationale.

Le Collectif Asie Enfants Isolés

Aide et Action est membre fondateur du Collectif « Asie Enfants Isolés » créé par le Ministre de la Santé en janvier 2005, et en a été élue Trésorier. L'association, en acceptant la confiance que ses pairs lui ont accordée lors de ce vote, assure et est garante de la bonne gestion des fonds transitant par le Collectif.

Le Collectif permet d'aider les enfants isolés dans les régions d'Asie touchées par le tsunami de janvier 2005. Sa mission consiste à récolter les fonds et à veiller à la répartition auprès d'associations françaises menant des actions en faveur des enfants sur le terrain. Les projets visent à favoriser la recherche des familles et retour des enfants dans les familles, à nourrir et héberger les enfants. Ils concernent également l'accueil des enfants dans des centres de protection, la re-scolarisation d'urgence et la protection contre les trafics d'enfants, actions de parrainages collectifs.....

Les entreprises partenaires

Aide et Action reçoit le soutien d'entreprises pour le développement des activités dans ses zones d'intervention. Ces partenariats contribuent activement aux deux principales missions de l'association en France : assurer une diversification des sources de financement et l'augmentation des ressources d'une part, mobiliser les citoyens en impliquant plus particulièrement les salariés des entreprises partenaires d'autre part.

Aide et Action compte aujourd'hui sur de nombreuses entreprises avec lesquelles se construit une véritable relation partenariale d'échange et d'interactivité dans la durée, autour des problématiques de développement durable et d'éducation. Les possibilités de collaboration sont multiples et sont définies conjointement en fonction des attentes des deux partenaires, dans le respect des principes et des valeurs de chacun. En voici quelques exemples.

La Poste

Dans le cadre des enquêtes de qualité de service réalisées par L'Ifop pour La Poste, un système de motivation et de fidélisation des panélistes a été mis en place leur permettant d'accumuler des points cadeaux. 10% de ses points cadeaux sont reversés à Aide et Action depuis 2005 pour soutenir le développement de projets éducatifs en Asie.

Western Union

Western Union, spécialiste international des transferts d'argent, participe à la réalisation de plusieurs projets en Afrique. En 2005, Western Union apporte son soutien pour l'aide aux enfants des rues du Mali et pour l'amélioration des conditions de scolarisation au Sénégal.

Le Petit Futé

Le Petit Futé, le fameux guide de voyage, apporte son soutien en incluant gratuitement dans ses guides une page sur Aide et Action. De plus, il est solidaire des actions en Haïti, et a notamment appuyé les projets de post-urgence qui ont fait suite au passage du cyclone Jeanne.

Parfums Jean Patou

A l'occasion du lancement de leur fragrance Sira des Indes (2006), les Parfums Jean Patou Paris ont souhaité agir concrètement pour les enfants en Inde, où la Fleur de Champaca, principale composante du parfum est cultivée et récoltée. Les fonds réunis soutiennent le programme Arumbu, « éclosion », en langue Tamoule. Ce programme développe des formations culturelles, sportives et professionnelles aux enfants et jeunes des bidonvilles de Chennai, en Inde.

Distriborg

Distriborg, célèbre pour ses produits bio comme Bjorg ou AB, est le plus ancien partenaire de Aide et Action. La société soutient les activités éducatives au Bénin et reverse chaque année 1% de son chiffre d'affaires à Aide et Action.

Et encore...

La Redoute, Amora Maille, Stabilo, Crédit Mutuel, Ulric de Varens, Editions Ivoire, X-PerTEAM, Credixia, Soliland, AlterEco, Equitel, Bricorama, Reiff Masutt SA, Crédit Agricole La Réunion, Editions Atlas, Banque Paribas, Bic Graphic Europe, KPMG Fiduciaire de France, Caisse des Dépôts et Consignations, Carrefour Solidarité, La Macif, AFNOR, CE de l'Agence Spatiale Européenne, CE Renault, Crédit Agricole du Nord, Microsoft, Vert Baudet, Gattefossé, Gillette France, Crédit National de France, Neckermann, Fondation Accenture, L'Oréal, HBE SA, Sun Microsystems France, ARCO Chemical Europe...

Rigueur et transparence financière

Aide et Action obtient deux fois le Prix Cristal

Aide et Action est la seule association à avoir reçu 2 fois le Prix Cristal de la transparence de l'information financière, en 1990 et 1995, décerné par la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

L'association est membre du Comité de la Charte

Aide et Action est membre du Comité de la Charte de Déontologie des organisations sociales et humanitaires faisant appel à la générosité du public. Ce comité est une référence en matière de transparence financière car il établit des règles de bonnes pratiques pour la collecte et la gestion des dons.

Publication du bilan financier dans le magazine de l'association

Afin d'assurer une parfaite visibilité aux parrains et donateurs sur la gestion des fonds, Aide et Action publie son bilan financier annuel dans chaque numéro de juin de son magazine.

D'autres éléments permettent d'offrir des garanties supplémentaires aux parrains et donateurs

- Le suivi de l'évolution du programme par le bulletin, les lettres des filleuls et des responsables de programme,...
- Aide et Action est titulaire d'un compte à la Fondation de France,
- Régulièrement, des parrains et marraines voyagent en Inde ou en Afrique, rencontrent leurs filleuls et visitent les réalisations des programmes...

Le fonctionnement de l'association repose sur des ressources lissées dans le temps, en fonction des engagements pris par les parrains. Ceci est clairement en opposition à une somme fixe importante qui arrive par suite à un événement particulier comme le tsunami, ou par à coups avec d'importantes variations saisonnières et annuelles. Ce mode de fonctionnement permet à Aide et Action de ne pas immobiliser des ressources inutilisées.

Sources de financement de Aide et Action	1990	1995	2000	2004
Financements particuliers	99,6	88,5	90,5	80
Financements entreprises	0,4	0,5	1,5	2,5
Financements institutionnels	0	11	8	17,5

en %

Perspectives et avenir

Interview de Claire Calosci, directrice générale de Aide et Action Internationale

Quelles sont les spécificités d'une ONG de développement ?

L'objectif, est de faire en sorte que nos actions soient toujours en adéquation avec les demandes et enjeux du terrain. Pour être un spécialiste de l'éducation il faut connaître parfaitement le cadre et l'environnement sur lequel on agit. Nous sommes une "ONG de développement" car nous nous adaptons sans cesse aux évolutions et nous réfléchissons avec les communautés pour qu'elles définissent et agissent elles-mêmes sur leur propre développement.

Quelles relations avez-vous avec les gouvernements ?

Les interventions de Aide et Action se font toujours dans le cadre de la politique en matière scolaire et des projets de développement des pays. Avant toute intervention dans un pays, Aide et Action rencontre le ministre de tutelle, généralement le ministère de l'éducation, afin de signer avec lui une convention (accord général). Par la suite, des rencontres régulières ont lieu pour débattre des activités/réalisations.

Collaborez-vous avec d'autres organisations non gouvernementales ?

Aide et Action, n'étant pas spécialiste dans tous les domaines, collabore souvent avec des organisations non gouvernementales (ONG) locales ou internationales ou avec des associations de terrain dans les pays d'intervention.

Quels sont les objectifs de l'association pour les mois à venir ?

En 2005, l'association a pour objectif de consolider son positionnement et de s'internationaliser. Le but est de favoriser le partage des décisions pour donner une plus grande autonomie aux programmes sur place, en Afrique, en Inde, en Asie du Sud et dans les Caraïbes. C'est notre principal chantier pour les mois à venir.

Prévoyez vous d'élargir votre intervention à de nouveaux pays ?

Il est probable que nous élargirons notre intervention à de nouveaux pays en 2006. Notre Charte définit notre projet associatif par le fait que Aide et Action est présent partout où l'éducation est en danger. Il est donc certain que le travail qu'il reste à faire pour une éducation pour tous est encore long. Nombreux sont les pays où le droit à l'éducation est bafoué.

Prévoyez-vous d'intervenir en France ?

La France est un des terrains sur lesquels nous souhaitons avoir une action dans les prochaines années. Dans nos autres pays d'intervention, nous essayons d'avoir une influence sur les systèmes éducatifs et d'interpeller les Etats sur leurs politiques nationales d'éducation. En France, le débat est tumultueux et nous aimerions également apporter notre expertise au débat.

Qu'est-ce que les Etats Généraux de Aide et Action ?

L'association est en perpétuelle évolution. Il fallait réfléchir sur les nouveaux objectifs à mettre en place. C'est dans ce cadre que les Etats Généraux de novembre 2004 ont eu lieu, afin d'adopter de nouvelles règles permettant à l'association d'évoluer en respectant ses valeurs. Les Etats Généraux ont été un formidable processus démocratique, à ma connaissance unique dans le milieu associatif en France, qui a permis à Aide et Action de rédiger une Charte de l'association et de mieux positionner notre intervention.

Qu'est-ce que ça a changé ?

Cela a permis de mettre en place un nouveau projet associatif très dynamique. Aide et Action s'est ouvert à de nouvelles possibilités. En effet, l'association a élargi son champ d'intervention à de nouveaux domaines de l'éducation, elle a mis en place son projet d'internationalisation et a défini une série de valeurs conformes à sa philosophie. Elle a conforté sa volonté de faire une politique d'influence auprès des Etats, collectivités, institutions et aussi auprès du grand public.

Le nouveau projet associatif est-il accueilli favorablement par vos équipes ?

Le projet associatif est vraiment bien accueilli par nos directions des programmes puisqu'il montre une volonté de partage des décisions. Au niveau des équipes parisiennes, les nouvelles règles ont été adoptées par un vote. C'est donc avec l'accord de tous que le projet associatif a été mis en place, dans le respect de la philosophie de Aide et Action.

Quel bilan de Aide et Action pouvez-vous faire après 25 ans d'existence ?

Un bilan très positif. Aide et Action est fière de ses réalisations et s'est toujours battue pour le respect des libertés et du droit à l'éducation pour tous. A 25 ans, Aide et Action bénéficie d'une grande expérience et connaissance des enjeux qui font d'elle un "spécialiste de l'éducation" reconnu par ses partenaires.

Le Comité d'Honneur

De nombreuses personnalités du monde des spectacles, des médias, du journalisme ou de la politique sont parrains, marraines ou donateurs réguliers de Aide et Action et soutiennent activement la cause d'une éducation de qualité pour tous. Certains d'entre eux ont accepté d'aller plus loin en rejoignant bénévolement le Comité d'Honneur de l'association.

Chacune de ces personnalités contribue chaleureusement à mieux faire connaître Aide et Action à un large public lors de manifestations publiques et d'interventions dans les médias.

Elles sont sans étiquette politique ou religieuse, à l'image de l'association, elle-même apolitique et non confessionnelle. Chacune de ces personnalités contribue chaleureusement à mieux faire connaître Aide et Action à un large public lors de manifestations publiques et d'interventions dans les médias.

Alphadi

Styliste créateur nigérien

Nathalie Baye

Comédienne -
marraine à l'association

Thierry Desroses

Comédien - parrain à l'association

Aurélié Dupont

Danseuse étoile -
marraine à l'association

Andréa Ferréol

Comédienne -
marraine à l'association

Alexandra Kazan

Animatrice TV et comédienne - marraine à
l'association

Raphaëla le Gouvello

Véloplanchiste en solitaire (Atlantique en
2000, Méditerranée en 2002, Pacifique en
2003 et Océan Indien en 2006) - marraine à
l'association

Michel-Ange Marie Calixte

Champion de bobsleigh en équipe

Eva Serrano

Championne de France et d'Europe (2000) de
Gymnastique rythmique et sportive

Marie Trintignant (1962-2003)

Comédienne -
marraine de l'association

Jean-Charles Trouabal

Sprinter, recordman du monde en 4X100 m
en 1990

Publications

Afin de rendre vivante la philosophie de Aide et Action et de sensibiliser le plus grand nombre, Aide et Action réalise des reportages et édite des ouvrages sur la cause de l'éducation dans le monde. Ainsi, on peut mieux se rendre compte des réalités du quotidien en Haïti, du difficile combat mené pour l'accès à l'éducation des filles au Sénégal ou encore de la vie des enseignants du bout du monde.

Reportages

- ✓ **Sesala Tam Pleuw** : *Les écoliers des rues, réalisation Gilles Oddos, 2004* : Ils s'appellent Sraem, Makara, Khunry... Ils ont sept, onze et quatorze ans et travaillent dans les rues de Phnom Penh. Au Cambodge ou ailleurs, leur épanouissement passe par l'éducation. En partenariat avec Aide et Action, l'ONG Mith Samlanh va tous les jours à la rencontre de ces enfants des rues. Sa mission : les aider à se construire un avenir.
- ✓ **L'éducation est notre combat**, *réalisation Gilles Oddos, 2004* : Depuis bientôt 25 ans, l'ONG Aide et Action se bat pour que, partout, chaque enfant ait accès à une éducation de qualité. Ce combat, l'association le mène avec ses nombreux partenaires : ONG, Etat, collectivités locales, organismes internationaux, populations locales... mais aussi avec le soutien de ses centaines de bénévoles, des citoyens engagés au quotidien pour défendre la cause de « l'Education pour Tous ».
- ✓ **Piti Piti Na Rivé**, *réalisation Gilles Oddos et Roland Guerrier, 2004* : A Dessalines, commune rurale d'Haïti, Renald Exavier, agriculteur, commerçant et alphabétiseur bénévole, consacre quelques heures de son précieux temps à aider les communautés à mieux s'organiser autour de leurs écoles. Ils sont une dizaine, animateurs comme lui, à parcourir la campagne pour qu'un maximum d'enfants puissent aller à l'école.
- ✓ **L'école, ma liberté**, *réalisation Gilles Oddos, 2005* : Dans le département de Velingara, au Sénégal, la solarisation des filles ne va pas de soi. Pour continuer ses études, Tombong, élève de 5ème au lycée de Velingara, doit résister à sa famille qui l'a fiancée et voudrait bien la voir rejoindre son mari. Mais Tombong a d'autres rêves...
- ✓ **Nou gen fòs, nou gen couraj**, *réalisation Gilles Oddos et Thierry Desroses, 2005* : En septembre 2004, le cyclone Jeanne a ravagé le département de l'Artibonite en Haïti, faisant plus de 3000 morts. Rapidement, Aide et Action lance un projet de reconstruction du système éducatif, dont le comédien Thierry Desroses est le parrain d'honneur. En mai 2005, celui-ci part à la découverte du projet et d'un peuple qui sait aussi donner des leçons de courage.

Livres

- ✓ **Les vingt ans d'Aide et Action en faveur des écoliers du monde** : A travers témoignages et images, ce livre est un hommage rendu à tous ceux qui, sur le terrain... ou de plus loin, ouvrent les chemins de l'école et font entendre la voix des "sans voix". *Aide et Action - 2001*
- ✓ **L'enseignant du bout-du-monde cet inconnu** : Aide et Action a, durant quinze mois, axé toute sa réflexion sur la problématique de l'enseignement dont ses plans d'intervention en Afrique comme en Inde, en sont nourris. Au cours de cette période, la parole a été donnée à cet inconnu, l'enseignant du bout-du-monde. *Sous la direction de Claire Calosci - 2001*
- ✓ **Les Carnets de la Salangane** : Ce livre pour enfants est une magnifique invitation au voyage ! Présenté sous forme de journal de bord, il raconte le tour du monde de sept amis aux nationalités différentes. Les enfants découvrent alors traditions et légendes de nombreux peuples. Un récit riche et touchant illustré par des proverbes de tous pays et de splendides aquarelles. *Siloé, Claire Calosci et Julie Francioli - 2003*
- ✓ **Vocation Enseignant** : Aide et Action rend hommage au métier d'enseignant à travers ce livre constitué de fiches informatives et de témoignages d'enseignants et d'élèves des quatre coins du monde. Le livre dépeint le quotidien des enseignants et leurs rôles dans les processus de développement. Préface de Philippe Meirieu. Edité en français, anglais et espagnol. *Aide et Action - 2006*

La charte éthique de Aide et Action

La Charte d'Aide et Action constitue la raison d'être de l'Association, partagée par tous ses membres. Elle garantit son unité et sa cohérence. Ses valeurs et ses principes sont acceptés par tous ses partenaires.

L'éducation change le monde

Nous agissons pour un monde où la dignité est assurée pour toutes et tous, grâce à l'éducation, levier du développement humain.

Notre engagement et nos actions sont fondés, avant tout, sur les valeurs de liberté, respect, solidarité, équité, intégrité

Libres de toutes attaches politiques et religieuses, nous nous engageons à :

- *Agir pour le respect du droit à une éducation de qualité pour tous, particulièrement des enfants, avenir de l'humanité*
- *Sensibiliser, mobiliser et influencer pour que l'éducation soit un engagement mondial*
- *Accompagner les populations, maîtres d'œuvre de leurs projets éducatifs*
- *Promouvoir une éducation ouverte sur le monde, sa diversité et ses cultures*
- *Développer le principe de solidarité et d'échange entre les cultures grâce au lien du parrainage*
- *Garantir la transparence de nos actions et de l'utilisation de nos ressources*

Fiche signalétique

- **Coordonnées** : Aide et Action - 53 boulevard de Charonne - 75545 Paris Cedex 11
Tel : 01 55 25 70 00 / Fax : 01 55 25 70 29 / Email : info@aide-et-action.org
- ⇒ **Site Internet** : www.aide-et-action.org

Président : Frédéric NAQUET. Directrice Générale Aide et Action International : Claire CALOSCI. Directeur Afrique : Youssouf CI SSE. Directeur France : Jean JOURDAN. Directeur Asie du Sud : Somesh KUMAR.

- **Création** : 1981. 1^{ère} association française de parrainage, est une ONG de développement par l'éducation. Apolitique et non confessionnelle. Reconnue d'Utilité Publique par décret en date du 1^{er} août 2002. Prix Cristal 1990 et 1995 de la transparence financière décerné par la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes. Membre du Comité de la Charte de déontologie des organisations sociales faisant appel à la générosité du public.
- **Vocation** : Education, Développement, Formation, Solidarité.
 - ⇒ Défendre le droit fondamental de l'éducation pour tous les enfants et particulièrement les plus défavorisés.
 - ⇒ Contribuer, dans les pays en développement où les taux de scolarisation sont parmi les plus bas, à l'éducation de base des enfants. Ceci en élaborant avec les partenaires (parents, enseignants, autorités éducatives et locales, ONG...) des pays concernés par notre intervention, des réponses adaptées aux besoins.
 - ⇒ Favoriser la prise en charge par les communautés de leur propre développement.
 - ⇒ Former les enseignants.
 - ⇒ Créer, grâce au parrainage, un véritable lien de solidarité internationale dans la durée.
- **Géographie de l'intervention** : **Afrique** : Bénin, Burkina Faso, Guinée, Madagascar, Mali, Malawi, Maroc, Niger, Rwanda, Sénégal, Tanzanie, Togo. **Asie** : Inde, Sri Lanka. **Asie du Sud Est** : Cambodge, Laos, Vietnam. **Caraïbes** : Haïti, République Dominicaine.
- **Nombre de parrainages** : 54 000 (chiffre au 31 décembre 2004)
- **Nombre d'enfants bénéficiaires des actions** : 2 millions
- **Nombre de parrains et donateurs** : 61 000
- **Nombre d'écoles dans lesquelles intervient l'association** : 9500
- **Nombre de salariés dans les programmes** : 490
- **Nombre de salariés en France** : 45
- **Réseau bénévole** : 850
- **Engagement financier pour un parrain** : 20 euros (131,19 francs) par mois (soit 7 euros après déduction fiscale).
- **Utilisation des ressources provenant des dons et parrainages** : plus de 80% est consacré directement aux actions menées sur le terrain, et moins de 20% sont utilisés pour les frais de gestion, de personnel, de communication et de frais généraux.
- **Budget global 2005** : 24 millions d'euros
- **Audition des comptes** : Comptes audités au siège et en Haïti par le groupe de Commissaires aux comptes Barbier Frinault et Cie, membres du réseau international Ernst & Young.
- **Types de parrainages** : Individuel, Classe, Projet, Ecole et "Classes solidaires" entre des classes de CM1, CM2 en Afrique et des classes françaises.
- **Durée des parrainages** : Individuel : 3/8 ans. Classe : 5/7 ans. Projet : 2/4 ans. Ecole : 5 ans. Classes solidaires : 1 an.
- **Informations destinées aux marraines et parrains** : dossier détaillé de l'enfant / de la classe / du projet. Correspondance enfant / classe / projet en direct des programmes (accompagnés de la lettre d'information des programmes) 3 fois par an. Magazine trimestriel dont le numéro bilan de juin (comptes et activités).